

299 - altess87 - 07032019 - 20407

Sujet: [INTERNET] Enquête publique Mailhac s/Benaize

De : altess87@laposte.net

Date : Thu, 7 Mar 2019 20:07:28 +0100 (CET)

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr, pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur Guy Joussain, président de la commission d'enquête

Monsieur Jean-Marc Vialle, membre titulaire

Monsieur Bernard Crouzevaille, membre titulaire

Messieurs,

Ce message vaut avis de l'association ALTESS87, dont les objets comportent la protection de l'environnement et du patrimoine du Haut Limousin et de la Haute Vienne en général.

ALTESS87 s'oppose de manière formelle au projet de parc éolien au bois de Bouéry.

ALTESS87 a fait le choix de ne pas faire de mémoire en réponse à cette enquête publique, et ce pour les raisons suivantes :

1. tous les arguments raisonnables, réfléchis, nourris de l'expérience française ou étrangère de ce qu'est la réalité de l'industrie éolienne ont été brillamment exposés dans toutes les excellentes contributions en défaveur du projet, apportées par d'autres à cette enquête publique ;

2. une fois de plus, les documents fournis par le promoteur ne sont qu'un empilement de données destinées à étayer coûte que coûte l'argumentaire en faveur de ce projet, la plupart du temps au mépris de la réalité et de la vérité. Les « informations » distillées ne sont quasiment jamais sourcées ; nous sommes priés de croire les rédacteurs sur parole ;

3. notre expérience de la réponse à d'autres enquêtes publiques récentes concernant l'éolien en Haute Vienne nous a montré qu'il est malheureusement inutile de dépenser une « énergie de dingue » pour répondre aux centaines de pages que comptent le dossier du pétitionnaire.

Il se trouve en effet que pour rendre leurs conclusions, les commissions d'enquête se basent sur les mémoires en réponse aux contributions rédigés par ... les promoteurs !!! Magnifique exemple de démocratie, ou la partie la plus puissante du dossier est aussi juge.

Dans la totalité des mémoires en réponse dans lesquels nos contributions apparaissaient, les promoteurs ont, au mieux, éludé soigneusement nos remarques en y répondant d'une manière scandaleusement dilettante, et les ignoraient totalement au pire. Cette décontraction et ce manque de sérieux dans les mémoires montrent

clairement que les promoteurs ne craignent rien de ces parodies de démocratie que sont les enquêtes publiques, que vous, commissaires enquêteurs, cautionnez par votre présence.

Nous pourrions vous parler des infrasons et de leurs effets désastreux sur la santé ; la réponse est connue : « aucune étude n'apporte la preuve de leur nocivité ». Faux, messieurs, prenez le temps de vous documenter et d'éplucher les dizaines d'études étrangères publiées dans des revues scientifiques de haut niveau à comité de lecture.

Nous pourrions vous parler des retours d'expérience catastrophiques de l'Allemagne ou de l'Espagne quant à la production électrique ingérable, à l'explosion du coût du kWh et à la pollution au CO2 en augmentation suite à 20 ans de politique éolienne délirante (1MW éolien installé = 1MW thermique installé pour pallier l'intermittence) ; vous n'en avez cure.

Et nous pourrions continuer ainsi pendant des pages et des pages, sur le volet financier, économique, environnemental, santé publique, impacts sur l'environnement.

Notre conviction est qu'il y a maldonne dans la manière dont sont instruites les enquêtes publiques puisque les commissaires enquêteurs sont payés et défrayés par les promoteurs eux-mêmes. « Qui osera dire au lion : 'Ta bouche sent mauvais' ? » (proverbe berbère). A quoi servez-vous donc messieurs, sinon de guichet d'enregistrement ?

Les faits vous donneront rapidement tort, et malheureusement alors, il sera trop tard. Les éoliennes seront en activité, leurs 4500 tonnes de béton armé unitaire enfouies dans le sol pour l'éternité. Aucune sanction ne pourra être appliquée contre l'incurie généralisée menant à ce désastre.

Vous remerciant de nous avoir accordé quelques instants, en retour, recevez, messieurs les commissaires enquêteurs, l'expression de nos salutations très préoccupées.

Vincent Malige - Président d'ALTESS87